



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fort-de-France, le mardi 16 novembre 2021,

Transat Jacques-Vabre Sécurité sanitaire

Les premiers bateaux de la 15e édition de la Transat Jacques-Vabre sont attendus en Martinique dans quelques jours. Cet événement fait l'objet d'un protocole sanitaire adapté à la situation épidémiologique en Martinique, selon les 4 règles suivantes :

1. Les mesures sanitaires de lutte contre l'épidémie de la covid-19 en vigueur en Martinique (couvre-feu, restauration, masques...) s'appliquent à tous les participants (navigateurs, organisateurs, familles des équipages, sponsors, visiteurs, journalistes...) pendant toute la durée de l'événement.
2. Les participants et toutes les personnes accréditées par l'organisateur présenteront un test négatif de dépistage de la covid-19 à l'arrivée en Martinique ou au début de l'événement. Les permanents du village (commerçants, exposants, animateurs...) seront également soumis à cette mesure.
3. L'accès au village et aux pontons sera soumis au passe sanitaire pour tous. Le village fermera tous les jours à 18h00.
4. Pour les arrivées des bateaux pendant les horaires du couvre-feu, les déplacements seront strictement limités aux personnes nécessaires à l'organisation de l'accueil officiel (organisateur, famille proche...) avec l'obligation de respecter une jauge de 50 personnes (y compris les effectifs techniques et de sécurité).

Le préfet de la Martinique rappelle que les mesures contre l'épidémie de la covid-19 pourront être adaptées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire en Martinique. En cas de renforcement, les nouvelles mesures devront être respectées par tous et l'organisation du village sera adaptée à la situation épidémiologique